

Reçu le :

N° de candidat :

Dossier complet :

Siège d'IFP Atlantique

Site des 4 Chevaliers – Rond-point de la république – 17180 PERIGNY

Site de Niort

4, Rue Joseph Cugnot – 79000 Niort

☎ 05 46 50 52 80 – Mail : contact@ifpatlantique.fr

Site Internet d'IFP Atlantique : www.ifp-atlantique.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

TP ADVF Assistant De Vie aux Familles

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Département ou Pays de naissance : _____

Situation familiale : _____ Nombre de personnes à charge : _____

Numéro de sécurité sociale (identifiant national) : _____

Reconnu (e) travailleur handicapé ? Oui Non

Permis B : oui
 non

Véhicule personne : oui
 non

Situation professionnelle actuelle (cochez) :

salarié demandeur d'emploi N° Identifiant : _____
 étudiant / lycéen autre (précisez) : _____ @ _____

Situation au regard de Pôle Emploi :

indemnisé dans le cadre de l'ARE indemnisé dans un autre cadre (ASS,...)
 demandeur d'emploi non indemnisé sans objet

CPF : Oui Non

Si vous êtes salarié(e) :

Nom et adresse de votre employeur principal : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Personne à contacter :

Poste occupé actuellement :

Type de contrat (CDI, CDD, Contrat aidé, ...) :

Dates de début et fin de contrat :

Temps plein

Temps partiel à préciser :

... / ...

VOTRE FORMATION ANTERIEURE

Présentez ci-dessous les cycles que vous avez suivis,
ainsi que les diplômes, brevets ou certificats obtenus (joindre une copie)

DANS LE DOMAINE SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE (formation initiale) :

DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL (formation continue) :

VOS EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES ET BÉNÉVOLES

Présentez ci-dessous les fonctions que vous avez exercées, votre statut
la période, la durée et les références de la structure

DANS LE SECTEUR DE L'AIDE A LA PERSONNE :

DANS D'AUTRES SECTEURS :

DISPOSITIF ENVISAGÉ POUR PRÉPARER le TP ADVF

Précisez ci-dessous le dispositif de formation continue
que vous envisagez de mobiliser afin de préparer le TP ADVF

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Contrat de Professionnalisation | <input type="checkbox"/> Contrat d'Apprentissage |
| <input type="checkbox"/> Financement par l'employeur | <input type="checkbox"/> CPF de Transition Professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Autre | |
| <input type="checkbox"/> Je souhaiterais une aide pour ma recherche de financement | |

LETTRE DE MOTIVATION

Décrivez ci-dessous les motivations personnelles et le projet professionnel qui vous amènent à poser votre candidature à la formation [TP ADVF](#)

Les critères de l'obligation vaccinale sont définis par :

- LOI n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, articles 12, 13 et 14 notamment ;
- Décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

Aussi :

- L'obligation est applicable à toutes les personnes exerçant leurs activités dans les établissements et services de santé, les établissements et services sociaux et médico-sociaux soumis à l'obligation vaccinale. Il n'y a pas de distinction de statuts entre les personnels salariés, les bénévoles ou les intérimaires ;
- Les stagiaires, sont soumis aux mêmes obligations que les professionnels exerçant dans les établissements qui les accueillent en stage. Ils sont donc tenus au respect des protocoles et mesures mises en place par ces établissements pour répondre au contexte de crise sanitaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Ainsi, lorsqu'ils effectuent un stage dans l'un des établissements visés au I de l'article 12 de la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, ils doivent répondre à l'obligation vaccinale ;

Par ailleurs, s'agissant des modalités d'accès aux établissements de formation, le principe est celui d'un accueil de tous les étudiants dans l'enceinte des établissements dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. L'accès des étudiants à leurs établissements de formation n'est pas soumis à l'obligation vaccinale, ni à la présentation du "pass sanitaire".

« En cochant cette case, j'atteste avoir pris connaissance des informations liés à l'obligation vaccinale »

Fait le

Signature :

**Dossier à retourner dûment complété à notre secrétariat
impérativement
accompagné obligatoirement des pièces suivantes :**

- a) Photocopie d'une pièce d'identité
- b) 2 photos d'identité
- c) 3 timbres au tarif normal
- d) Copie des diplômes, brevets et certificats obtenus
- e) Un CV mis à jour
- f) Pour les demandeurs d'emploi indemnisés, copie de la dernière notification de Pôle Emploi
- g) Pour les candidats de nationalité étrangère, copie du titre autorisant à exercer une activité professionnelle.

Très important : Dès réception de votre dossier d'inscription, nous vous contacterons pour les tests préalables à l'entrée en formation.